

WILLY DIT:



GARDER LE SENS DE
LA MESURE, AUSSI POUR
L'IMMIGRATION.

Limiter l'immigration

La Suisse a toujours accueilli généreusement, mais de manière contrôlée des travailleurs étrangers en leur offrant des perspectives de développement professionnel. Au cours de plusieurs votations, le peuple suisse a fait comprendre qu'il souhaitait une immigration contrôlée avec des règles claires valables pour tous. Les personnes qui souhaitent vivre en Suisse doivent respecter le régime légal de ce pays, s'intégrer et assurer elles-mêmes leur subsistance. Seuls les immigrants qui remplissent ces conditions doivent avoir la possibilité de se naturaliser après un certain temps.

La Suisse est attractive

Il vaut la peine d'immigrer en Suisse pour des raisons économiques, politiques et sociales. Son système politique, sa stabilité, sa sécurité, son régime économique libéral, mais aussi ses beautés naturelles projettent régulièrement la Suisse aux premières places des classements internationaux selon la qualité de la vie. Bref, l'immigration en Suisse est une alternative très séduisante pour les étrangers. Mais cette immigration aura des conséquences pénibles pour les Suisses s'ils n'en reprennent pas rapidement le contrôle afin de la limiter.

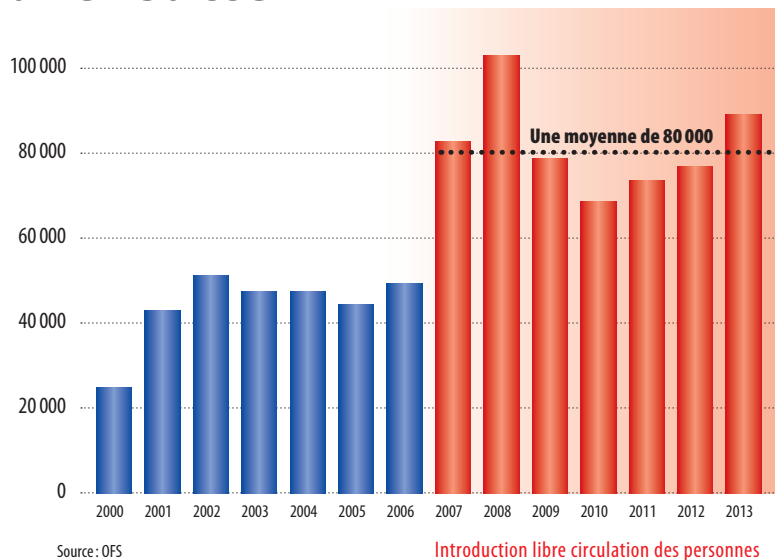
Explosion démographique à cause de l'immigration

Depuis 2007, le nombre d'immigrants en Suisse dépasse chaque année de 80 000 celui des émigrants. En 2013, le solde migratoire a dépassé 85 000 personnes (un peu plus de 155 000 immigrants pour environ 70 000 émigrants). Il en résulte, année après année, une augmentation du nombre d'habitants résidents à hauteur de la population de la Ville de Lucerne, en deux ans de celle de Genève ou de Bâle. La surface de logement s'étend chaque année de l'équivalent de 4 560 terrains de football. 8,2 millions de personnes vivaient en Suisse fin 2014, dont deux millions d'étrangers. Faute d'un pilotage efficace de l'immigration, la Suisse franchira le cap de 10 millions d'habitants dans 20 ans environ.

L'immigration démesurée a des conséquences pour tous

Les conséquences de ce développement funeste sont perceptibles au quotidien pour tous : augmentation du chômage (taux de chômage de 9,2% chez les étrangers au début 2014), trains bondés, routes bouchées, hausse des loyers et des prix du terrain, perte de précieuses terres cultivables,

Plus de 80 000 immigrants net par an en Suisse



bétonnage des paysages, pression sur les salaires, phénomène d'éviction sur le marché du travail, changements culturels dans les directions des entreprises, proportions excessivement élevées et onéreuses d'étrangers vivant aux frais des assurances et de l'assistance sociale. La démesure qui marque actuellement l'immigration menace notre liberté, notre sécurité, le plein-emploi, nos paysages et finalement notre prospérité.

Augmentation constante du nombre d'étrangers

L'immigration massive de ces dernières années entraîne une augmentation constante de la part des étrangers par rapport à la population totale. Alors qu'en 1950 les étrangers représentaient encore 6% de la population, cette proportion a passé à 14,4% en 1980, puis à 23,8% en 2013, alors que plus d'un million d'étrangers ont été naturalisés depuis 1960.

La Suisse affiche la plus forte proportion d'étrangers en comparaison internationale. Aucun Etat européen comptant au moins un million d'habitants, n'annonce une proportion d'étrangers plus élevée que la Suisse.

Naturalisations nombreuses depuis des années

La gauche tente d'expliquer cette forte proportion d'étrangers par une pratique de naturalisation restrictive. Les statistiques disent exactement le contraire: depuis 2002, la Suisse naturalise chaque année entre 35 000 et 45 000 personnes, un chiffre très élevé en comparaison internationale compte tenu de la population de la Suisse. En 2011, 4,6 étrangers pour 1000 habitants ont été naturalisés. Au niveau européen, seul le petit Etat du Luxembourg dépasse la Suisse. A relever que depuis la réforme de ses critères de naturalisation en 2008, ce pays distribue sa nationalité dans une mesure excessive.

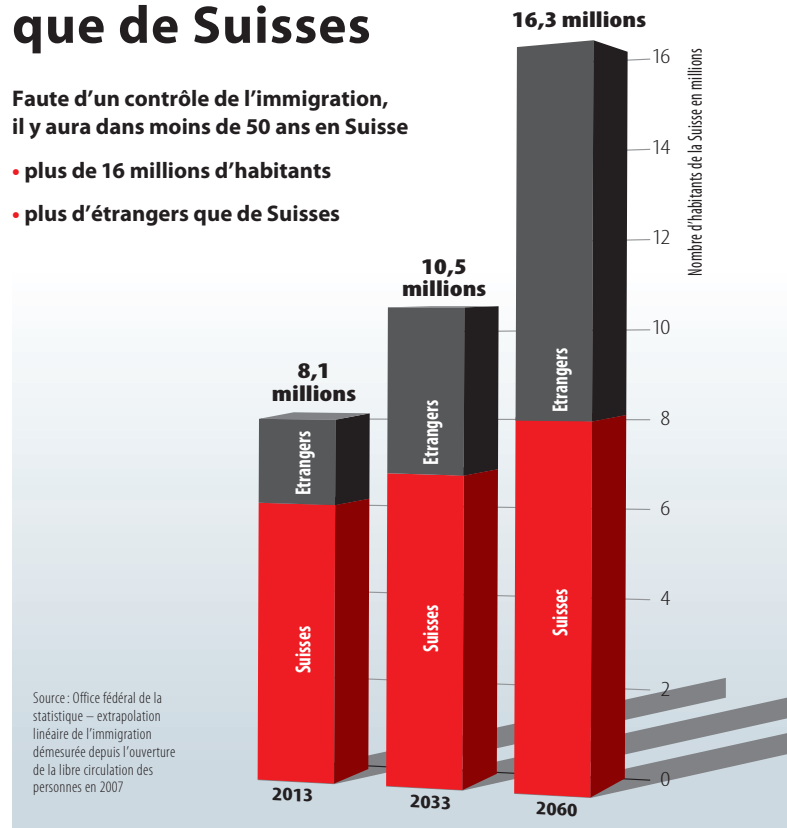
Les problèmes sont «naturalisés»

Les naturalisations en masse de ces dernières années ont eu pour effet que de nombreuses personnes ont reçu le passeport suisse sans être intégrées. Une proportion notable de ces nouveaux Suisses ne parlent aucune langue nationale, ne reconnaissent pas les us et coutumes suisses ou tombent dans la délinquance peu de temps après leur naturalisation. Dans les statistiques cependant, ils passent pour des Suisses. C'est dire que les autorités ont tout simplement «naturalisé» les problèmes liés aux étrangers. Or, la naturalisation devrait être logiquement la dernière étape d'une

Bientôt plus d'étrangers que de Suisses

Faute d'un contrôle de l'immigration, il y aura dans moins de 50 ans en Suisse

- plus de 16 millions d'habitants
- plus d'étrangers que de Suisses



intégration réussie et elle ne devrait être accordée qu'à des personnes qui ont eu un comportement correct, qui ont leurs propres moyens d'existence et qui maîtrisent au moins une langue nationale.

La recette miracle : les programmes d'intégration étatiques

L'intégration est l'affaire des immigrants. Une personne qui souhaite émigrer vers un autre pays doit avoir la volonté de s'y intégrer. Mais la démarche politique va à sens contraire: les autorités doivent faire un effort pour que les étrangers s'intègrent. On achète avec l'argent des contribuables la volonté des étrangers de s'intégrer en leur offrant gracieusement d' coûteux programmes. Nous assistons à une situation absurde qui favorise le développement d'une juteuse industrie d'intégration. Sans réfléchir un seul instant au fait qu'une intégration ne peut réussir que si l'immigrant la veut réellement; une armée de travailleurs sociaux, d'enseignants, de thérapeutes et de directeurs de cours inutiles se sont emparés de l'intégration pour en vivre fort confortablement.

Le peuple en a assez

Les dysfonctionnements qui marquent l'immigration inquiètent de plus en plus les citoyennes et citoyens suisses. La conséquence est que le 9 février 2014 le peuple et les cantons ont approuvé l'initiative populaire «contre l'immigration de masse». L'application rigoureuse de ce projet sera une des principales revendications de l'UDC dans sa politique d'immigration de ces prochaines années.

La nouvelle disposition constitutionnelle donne à la Suisse les moyens de reprendre le contrôle de l'immigration sur son territoire par des contingents et l'application du principe de la préférence nationale. Cette initiative permet un pilotage mesuré de l'immigration sans effet négatif pour l'économie et en accord avec la souveraineté cantonale. Le Conseil fédéral et le Parlement ont le devoir de mettre en place rapidement le dispositif de politique intérieure permettant d'appliquer l'initiative.



La démesure nuit à la Suisse

Stopper l'immigration massive OUI



Il faut enfin appliquer le mandat constitutionnel découlant de l'initiative contre l'immigration de masse acceptée le 9.2.2014.

Limiter les prestations sociales et le regroupement familial

Une limitation stricte du regroupement familial et des prestations sociales permettrait de réduire d'emblée le nombre d'étrangers incapables d'assurer leur subsistance et venant en Suisse dans le seul but de vivre aux frais de l'Etat. Pour atteindre cet objectif, il faudrait, par exemple, accorder les indemnités de chômage uniquement aux personnes qui ont cotisé au moins deux ans à l'assurance-chômage. Des délais de ce genre doivent également être introduits dans toute la Suisse pour le droit aux prestations de l'assistance sociale. Le regroupement familial ne doit être accordé qu'aux personnes qui peuvent effectivement assumer les frais d'entretien des membres de leur famille et qui peuvent financer un logement assez grand à cet effet. Une telle réduction des droits aux prestations publiques réduirait sensiblement l'immigration sans que l'économie suisse ne soit privée de la possibilité de recruter de la main-d'œuvre spécialisée à l'étranger.

La libre circulation des personnes est terminée

Lorsque le processus d'application de l'initiative en politique intérieure sera terminé, le Conseil fédéral devra négocier une adaptation de l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE. Si Bruxelles refuse d'entrer en matière sur une révision de cette réglementation alors que la Suisse n'est pas membre de l'UE, l'accord de libre circulation des personnes devra être résilié. L'UDC a préparé une nouvelle initiative populaire dans ce sens. Elle la lancera au cas où le Conseil fédéral et le Parlement refusent d'appliquer fidèlement la nouvelle disposition constitutionnelle.

Politique rigoureuse également à l'égard des clandestins

La Suisse doit enfin intervenir sévèrement contre l'immigration et le séjour clandestins sur son territoire. Des personnes qui n'ont pas d'autorisation de séjour, lesdits «sans-papier», doivent immédiatement quitter la Suisse, car elles sont en situation illégale. Cet aspect est d'ailleurs clairement réglé par la législation sur les étrangers que certaines autorités re-

fusent cependant d'appliquer. Des réglementations nouvellement introduites, qui permettent aux clandestins de fréquenter l'école et de suivre un apprentissage, violent la loi et sont un affront à l'égard des étrangers qui s'efforcent d'obtenir légalement un droit de séjour en Suisse. Toute personne ne possédant pas de permis de séjour valable en Suisse doit être expulsée. Les contrôles frontaliers doivent être rétablis pour empêcher les entrées clandestines sur le territoire suisse.

L'intégration est l'affaire des immigrants

Il faut exiger des immigrants qu'ils fassent l'effort de s'intégrer. Une personne qui ne veut pas s'intégrer ne le fera pas non plus si on lui offre des cours gratuits. L'intégration ne fonctionne que si l'immigrant en a la volonté. On est en droit d'attendre un effort dans ce sens de toute personne qui immigré dans un pays étranger. Les Suisses qui s'établissent à l'étranger doivent eux aussi chercher à s'intégrer, apprendre la langue ainsi que les us et coutumes de leur pays hôte, respecter les lois et assumer leur subsistance. Conclusion évidente: l'intégration est avant tout l'affaire des immigrants et cet effort peut être exigé d'eux. Un immigrant qui refuse d'apprendre une langue nationale, qui ne respecte pas les lois suisses ou qui est incapable d'assurer sa propre subsistance doit quitter la Suisse.

La naturalisation est la dernière étape de l'intégration

Seule une personne qui a réussi son intégration et qui maîtrise une langue nationale doit avoir la possibilité de se naturaliser. L'UDC exige que la naturalisation redevienne un acte politique sans possibilité de recours. Elle s'oppose donc à toute facilité supplémentaire dans ce domaine, notamment en faveur des conjoints. Il s'agit dans tous les cas d'éviter que des anciens criminels ou des assistés sociaux soient naturalisés. Pour éviter les cas où les naturalisés tombent dans la délinquance peu de temps après avoir reçu le passeport suisse, il faut introduire la naturalisation à l'essai. Un naturalisé devra ainsi prouver pendant plusieurs années qu'il respecte la loi suisse avant de recevoir définitivement le passeport rouge à croix blanche.

POSITIONS

L'UDC

- exige l'application fidèle et immédiate de l'initiative populaire «contre l'immigration de masse» via des contingents et le principe de la préférence nationale dans le but de réduire sensiblement l'immigration;
- exige la limitation du regroupement familial et des prestations sociales pour les immigrants;
- lancera une initiative populaire exigeant la résiliation de l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE au cas où le Conseil fédéral et le Parlement saperaient l'application de l'initiative «contre l'immigration de masse»;
- exige que tous les étrangers respectent les règles, les us et coutumes de la Suisse;
- combat la multiplication onéreuse des mesures d'intégration subventionnées par l'Etat;
- s'oppose à toute nouvelle facilité pour la naturalisation;
- combat la naturalisation de criminels et de personnes vivant à charge de l'aide sociale;
- exige un système de naturalisation à l'essai afin que les personnes qui tombent dans la criminalité juste après leur naturalisation puissent être déchues de la nationalité suisse;
- s'oppose à toutes les formes de droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers;

POSITIONS

L'UDC

- exige que la législation sur les étrangers soit strictement appliquée, aussi aux personnes en séjour clandestin et aux sans-papiers;
- demande la réintroduction des contrôles frontaliers pour empêcher l'entrée d'immigrants clandestins.

AVANTAGES +

Les avantages que m'apporte cette politique:

- ✓ comme citoyen, une Suisse intacte où il fait bon vivre;
- ✓ comme salarié, moins de pression sur les salaires et sur le marché du travail;
- ✓ comme chômeur, plus de chances par rapport à la main-d'œuvre bon marché venue de l'étranger;
- ✓ comme pendulaire, moins de routes bouchées et de trains bondés;
- ✓ comme locataire, plus de logements à prix raisonnable;
- ✓ comme citoyen, la certitude que l'Etat ne tolère pas les abus.